

Avant-propos	2
Rapport de situation	4
Marche des affaires de Raiffeisen Suisse	6
– Compte de résultat	
- Bilan	
– Opérations hors bilan	
Rapport de rémunération	11
Comptes annuels	
Bilan Raiffeisen Suisse	
Compte de résultat Raiffeisen Suisse	. 15
Affectation demandée du bénéfice au bilan	16
Etat des capitaux propres	
Annexe aux comptes annuels	18
– Société, forme juridique, siège	18
– Commentaires relatifs à la gestion des risques	18
 Méthodes appliquées pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur . 	24
Evaluation des couvertures	
Politique commerciale concernant l'utilisation	23
d'instruments financiers dérivés et hedge accounting	26
- Principes de comptabilisation et d'évaluation	
Informations sur le bilan	33
1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)2 – Couvertures de créances et d'opérations hors bilan	33
ainsi que de créances compromises	34
3 – Opérations de négoce	
4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	36
5 – Immobilisations financières	37
6 – Participations	
7 – Immobilisations corporelles	39
8 – Valeurs immatérielles	39
9 – Autres actifs et passifs	40
10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une	40
réserve de propriété	
11 – Institutions de prévoyance	
12 – Produits structurés émis	42
de gage en cours	43

14 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux	44
15 – Capital social	
16 – Parties liées	
17 – Structure des échéances des instruments financiers	
18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays	40
(actifs à l'étranger)	47
19 – Bilan par monnaie	
Informations sur les opérations hors bilan	49
20 – Créances et engagements conditionnels	
21 – Opérations fiduciaires	49
Informations sur le compte de résultat	
22 – Résultat des opérations d'intérêts	50
23 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	E 1
24 – Résultat des opérations de négoce	
25 – Autres résultats ordinaires	
26 – Charges de personnel	
27 – Autres charges d'exploitation	52
28 – Produits et charges extraordinaires, modification des réserves latentes	53
29 – Impôts courants	
Rapport de l'organe de révision	
Aperçu sur cinq ans	58
Bilan	60
Compte de résultat	61



A propos de la photo de couverture:

Aline Köfer, infirmière diplômée

Découvrez dans le portrait succinct qui lui est consacré dans le magazine de l'exercice 2022 ce que cette cliente de Raiffeisen entreprend chaque jour pour l'environnement, et pourquoi elle privilégie les produits de placement durables afin d'étoffer son pilier 3a.

∃ report.raiffeisen.ch/fr-portrait

Pour plus de détails sur la structure du rapport, merci de vous reporter à l'impressum à la page 62. L'ensemble de ces publications est aussi disponible en ligne sur:

∃ report.raiffeisen.ch

Raiffeisen, riche d'un fort ancrage local, est le troisième groupe bancaire de Suisse par sa taille et le leader dans les opérations de détail. Le Groupe est constitué de 220 Banques Raiffeisen organisées en coopératives juridiquement autonomes. Raiffeisen est présente sur 803 sites répartis dans toute la Suisse pour ses 3,64 millions de clientes et clients.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciales du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, dont elle défend les intérêts nationaux et internationaux. Raiffeisen Suisse crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen locales (par exemple l'informatique, les infrastructures, le refinancement) qu'elle conseille et assiste dans tous les domaines. De plus, Raiffeisen Suisse est responsable, à l'échelle du Groupe, de la gestion des risques, du maintien de la liquidité et des fonds propres ainsi que du refinancement. Elle assure également les fonctions de trésorerie, de négoce et de transactions.

Avant-propos



Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2022 a été mouvementée. Après deux années de pandémie de coronavirus qui nous ont mis humainement à rude épreuve et ont secoué l'économie et la société, c'est désormais la guerre en Ukraine qui influence directement notre vie à travers la hausse des prix de l'énergie, l'inflation élevée dans le monde entier et les craintes de récession. Dans les temps d'incertitudes et de crises, il est d'autant plus important pour nous, en tant que coopérative, de vivre nos valeurs et d'offrir de la sécurité et de la stabilité à nos clientes et à nos clients.

Une entreprise doit toutefois évoluer et se tourner vers l'avenir, même dans des périodes tumultueuses. Notre stratégie en constitue le fil conducteur. D'ici 2025, nous continuerons à développer notre proximité avec la clientèle et notre champ d'action, notamment dans le secteur digital. Et nous voulons faire cela de manière durable, comme il se doit pour une Banque coopérative.

L'ambition et l'engagement de pratiquer une gestion durable sont profondément ancrés dans notre ADN. La crédibilité, l'entrepreneuriat, la proximité et la durabilité sont des

valeurs importantes pour nous, elles guident notre stratégie et notre travail. Ces valeurs contribuent largement à ce que notre clientèle voit en nous un partenaire fiable et sûr. Nous nous différencions en tant que coopérative durable et avons renforcé les efforts que nous déployons en ce sens dans tous nos domaines d'activité, notamment dans celui de la prévoyance et des placements.

Nous continuerons à développer notre proximité avec la clientèle et notre champ d'action.

La prévoyance et les placements durables sont l'avenir. Raiffeisen a compris très tôt l'importance des aspects écologiques et sociaux en matière de prévoyance et de placements: il y a 20 ans, elle a lancé ses premiers fonds durables sous le label Futura, et n'a cessé depuis d'étoffer son offre de solutions de cette nature. Nous avons ainsi été des pionniers sur la place financière suisse. Les solutions Futura sont aujourd'hui la

colonne vertébrale de notre gamme d'offres et de produits. Près de 95% du volume des fonds Raiffeisen sont investis durablement et nous poursuivons sur cette voie: après notre gamme de fonds, ce sont nos mandats de gestion de fortune que nous orientons systématiquement sur le développement durable. Nous sommes la première banque retail suisse à avoir lancé un mandat de gestion de fortune «Impact» qui, outre des objectifs financiers, vise également à avoir un effet écologique et social positif et mesurable.

Raiffeisen souhaite rendre accessible à un large public la **constitution d'un patrimoine durable** et la gestion professionnelle de ce dernier. Cela fait partie de notre philosophie. C'est pourquoi nous l'avons inscrit ainsi dans notre stratégie. Et nous avons traduit nos paroles en actes: nous avons sciemment déterminé des seuils d'entrée bas, à hauteur de 5'000 francs pour notre gestion de fortune digitale Rio et de 50'000 francs pour nos mandats de gestion de fortune. La demande en la matière nous montre que nous sommes sur la bonne voie.

En tant que Banque coopérative, nous attachons une grande importance à former une communauté durable. Nous comptons désormais plus de deux millions de sociétaires dans toute la Suisse. Autrement dit, un adulte sur guatre en Suisse possède au moins une part sociale d'une Banque Raiffeisen. Cette proximité avec la clientèle est pour nous non seulement un engagement, mais elle constitue aussi notre signe distinctif. Plus de 1'300 membres dans les conseils d'administration prennent des décisions pour leur Banque locale, en collaboration avec la direction de la Banque. Ils connaissent les exigences et les besoins locaux. Avec les collaboratrices et les collaborateurs des Banques Raiffeisen, ils incarnent l'ancrage local et le lien avec la clientèle et les sociétaires. Par ailleurs, les Banques coopératives s'engagent aussi en faveur de la communauté: Raiffeisen est l'un des principaux sponsors d'activités et d'événements culturels et sportifs au niveau régional et local. L'an dernier, elle a apporté à la société une contribution de 225 millions de francs sous forme de dons, de sponsorings et d'impôts.

Ensemble, les 220 Banques Raiffeisen ont réalisé un très bon résultat. Le Groupe Raiffeisen a clôturé l'année 2022 avec un bénéfice du Groupe de 1,18 milliard de francs. L'augmentation de la part des opérations neutres dans le produit opérationnel a permis à Raiffeisen de diversifier davantage sa base de revenus. L'afflux élevé d'argent frais notamment dans les dépôts de prévoyance et de placement pendant l'an dernier l'a bien démontré: nos clientes et nos clients ont confiance en Raiffeisen.

93% des bénéfices annuels sont thésaurisés. Cela fait de Raiffeisen un groupe bancaire très sûr, stable et financièrement solide.

L'excellent résultat nous permet de renforcer davantage notre assise financière. Nous thésaurisons en effet plus de 90% de notre bénéfice. Cela signifie que la majeure partie du bénéfice annuel réalisé reste au sein de la coopérative et que nous l'investissons dans l'avenir de notre Groupe, faisant de nous une Banque très sûre, stable et financièrement solide, qui incarne ses valeurs et oriente ses décisions actuelles sur le bien-être des générations futures.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

/bs

Thomas A. Müller Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse



Heinz Huber Président de la Direction de Raiffeisen Suisse

Rapport de situation

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse	6
– Compte de résultat	6
– Bilan	9
- Opérations hors bilan	11
Rapport de rémunération	11

L'exercice sous revue a été fructueux pour Raiffeisen Suisse, qui a réalisé un bénéfice annuel de 69,0 millions de francs (exercice précédent: 47,5 millions de francs). En 2022, quatre des six Succursales de Raiffeisen Suisse (Thalwil, Berne, Winterthour et Saint-Gall) sont devenues des Banques coopératives autonomes.

Cette autonomisation a des incidences sur le bilan et le compte de résultat de Raiffeisen Suisse. Les positions du bilan concernées ont été reportées aux nouvelles Banques Raiffeisen avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022, ce qui a notamment entraîné une baisse du total du bilan, qui est passé de 86,9 milliards de francs à 69,6 milliards de francs (–19,9%).

L'autonomisation des Succursales de Zurich et de Bâle a eu lieu au début de l'année 2023.

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse

Raiffeisen Suisse a clôturé l'exercice 2022 par un très bon résultat et enregistre un bénéfice annuel de 69,0 millions de francs. Quatre des six Succursales de Raiffeisen Suisse ont été transformées en Banques coopératives autonomes durant l'exercice sous revue. Les deux dernières Succursales (Zurich et Bâle) leur ont emboîté le pas au début de l'année 2023. L'autonomisation des Succursales de Raiffeisen Suisse, devenues des Banques coopératives indépendantes, a permis de consolider le principe coopératif et de renforcer encore notre ancrage local. Cette autonomisation a aussi des incidences sur le bilan et le compte de résultat de Raiffeisen Suisse.

Le total du bilan de Raiffeisen Suisse a diminué de 17,3 milliards de francs pour s'établir à 69,6 milliards de francs. Ladite baisse est principalement due à l'autonomisation des quatre Succursales. Les positions correspondantes du bilan de Raiffeisen Suisse ont été transférées aux nouvelles Banques Raiffeisen. Ces transactions, effectuées rétroactivement au 1^{er} janvier, se remarquent surtout dans les dépôts de la clientèle et les créances hypothécaires. Les dépôts de la clientèle ont diminué de 7,2 milliards de francs et les créances hypothécaires de 6,2 milliards de francs. Les avoirs en compte de virement auprès de la Banque nationale suisse (BNS) ont baissé de 21,8 milliards de francs au jour de référence en raison de la gestion active du bilan et des liquidités. L'augmentation de 6,6 milliards de francs de la valeur comptable des immobilisations financières au 31 décembre 2022 résulte pour l'essentiel de la souscription de papiers monétaires de la BNS (bons de la BNS). Le résultat très réjouissant de l'exercice a par ailleurs permis de constituer en 2022 des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 31,7 millions de francs.

La participation des Succursales, devenues autonomes, dans Raiffeisen Suisse a eu pour effet une hausse de 54,0 millions de francs du capital social, qui atteint 2,5 milliards de francs (+2,2%). Afin de réunir des fonds supplémentaires destinés à absorber les pertes dans le cadre du régime d'importance systémique, Raiffeisen Suisse a émis en 2022 un emprunt «bail-in» en euros de plus de 500 millions d'euros, lui permettant ainsi de consolider davantage son assise financière.

Compte de résultat

Résultat des opérations d'intérêts

Le résultat brut des opérations d'intérêts a diminué de 48,5 millions de francs (–16,2%), passant à 250,6 millions de francs. Cette évolution s'explique par l'autonomisation de quatre des six Succursales de Raiffeisen Suisse, devenues des Banques Raiffeisen indépendantes, et donc la disparition du produit des intérêts chez Raiffeisen Suisse. Le produit des intérêts et des escomptes a augmenté de 332,3 millions de francs pour s'inscrire à 524,6 millions de francs (+172,8%). Le produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières a progressé de 15,8 millions de francs, passant à 39,9 millions de francs (+65,4%). La hausse du produit des intérêts et des escomptes par rapport à l'exercice précédent est principalement due à la gestion active des liquidités et du bilan. Dans le même temps, les charges d'intérêts ont augmenté de 396,6 millions de francs pour atteindre 313,8 millions de francs, en raison du revirement des taux amorcé par la BNS durant l'exercice sous revue et de la fin des intérêts négatifs (exercice précédent: produit de 82,8 millions de francs sur cette position). Au total, le résultat net des opérations d'intérêts a diminué de 53,7 millions de francs, atteignant de ce fait 229,2 millions de francs (–19,0%).

Les corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que les pertes résultant des opérations d'intérêts ont augmenté de 5,1 millions de francs, passant à 21,4 millions de francs, et contiennent principalement des corrections de valeur individuelles.

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 23) a reculé de 22,8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent et s'inscrit désormais à 99,8 millions de francs.

Le produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements a diminué de 13,4 millions de francs pour s'établir à 66,5 millions de francs. Cette baisse s'explique principalement par la perte des produits des Succursales devenues autonomes. Par ailleurs, la demande plus faible de la clientèle et le recul correspondant du volume des produits structurés ont entraîné une diminution du revenu des commissions.

Le produit des commissions sur les opérations de crédit a peu évolué par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 20,7 millions de francs (+0,8%).

L'autonomisation des Succursales a aussi engendré une baisse du produit des commissions sur le trafic des paiements et des revenus provenant des frais de tenue de compte par rapport à l'exercice précédent. Le produit des commissions sur les autres prestations de service a par conséquent diminué de 5,5 millions de francs pour s'établir à 50,8 millions de francs.

Les charges de commissions ont augmenté de 4,0 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 38,1 millions de francs.

Résultat des opérations de négoce

Le résultat des opérations de négoce a baissé de 10,5 millions de francs (–12,1%), pour s'inscrire à 76,2 millions de francs (annexe 24). Les opérations de négoce ont été marquées par le revirement des taux d'intérêt durant l'exercice sous revue, ce qui a surtout pesé sur les opérations d'intérêts et d'emprunt. En revanche, la reprise des voyages après la fin de la pandémie de COVID-19 a entraîné une nette hausse de la demande de devises et d'espèces en monnaies étrangères.

Autres résultats ordinaires

Les autres résultats ordinaires ont progressé de 28,7 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 391,8 millions de francs (+7,9%).

Les distributions des dividendes plus élevées des entreprises dans lesquelles Raiffeisen Suisse détient une participation ont engendré une hausse du produit des participations de 8,8 millions de francs durant l'exercice sous revue, atteignant ainsi 39,1 millions de francs.

Les autres produits ordinaires ont augmenté de 17,1 millions de francs (+4,5%), passant ainsi à 394,7 millions de francs. Ces revenus proviennent essentiellement de prestations de service fournies aux Banques Raiffeisen ainsi qu'aux sociétés du Groupe et, dans une moindre mesure, à des tiers. Les prestations contributives envers les Banques Raiffeisen, qui comprennent les prestations collectives et stratégiques, la gestion des finances et les prestations relatives aux projets, ont augmenté de 3,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 145,8 millions de francs (+2,7%). Les postes restants répertoriés dans les autres produits ordinaires ont enregistré une hausse de 13,2 millions de francs pour s'établir à 248,8 millions de francs. Ils englobent, entre autres, des produits résultant de prestations informatiques et de marketing réalisées à l'échelle du Groupe, ainsi que des produits en lien avec l'e-banking et les conseils personnalisés donnés aux Banques.

Les autres charges ordinaires ont connu une baisse de 1,6 million de francs pour s'établir à 47,3 millions de francs (-3,3%). Cette évolution résulte principalement de la diminution des charges de sponsoring, qui compense largement les coûts plus élevés découlant de l'augmentation de la demande en matériel informatique et en logiciels. Ce poste englobe non seulement les dépenses liées à l'acquisition des infrastructures informatiques pour les Banques Raiffeisen mais aussi les coûts afférents à la production de leurs imprimés.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 26) ont diminué de 9,3 millions de francs (–2,2%) pour s'établir à 410,8 millions de francs. A la fin de l'exercice sous revue, les effectifs de Raiffeisen Suisse comptaient 2'309 emplois à plein temps (–168 postes à plein temps). Les 30 postes à plein temps en plus au sein de Raiffeisen Suisse contrastent avec la diminution de 198 emplois à plein temps suite à l'autonomisation de ses Succursales. La hausse des effectifs chez Raiffeisen Suisse est principalement due aux ressources supplémentaires requises pour la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et la sécurité informatique.

Les autres charges d'exploitation (annexe 27) ont baissé de 7,8 millions de francs (–3,0%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 250,0 millions de francs.

Grâce à l'autonomisation des Succursales, Raiffeisen Suisse a réduit durant l'exercice sous revue le coût des locaux de 5,0 millions de francs, qui s'élève désormais à 16,6 millions de francs. Les collaboratrices et les collaborateurs profitent toujours de la possibilité d'effectuer une partie de leurs heures de travail à la maison, ce qui, tout comme l'utilisation optimisée des postes de travail, a réduit les coûts de chauffage et de climatisation.

Les charges relatives à la technique de l'information et de la communication se sont chiffrées à 81,2 millions de francs, soit une hausse de 7,6 millions de francs. Cet excédent de dépenses est principalement due aux investissements dans la transformation digitale au vu de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025».

Les autres charges d'exploitation ont diminué de 9,7 millions de francs pour s'établir à 148,5 millions de francs, essentiellement pour les raisons suivantes:

- Les charges pour le transport d'espèces et de métaux précieux et pour le remplissage des distributeurs automatiques ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, entraînant une hausse de 2,8 millions de francs des frais d'intermédiation, qui atteignent 20,5 millions de francs. De plus, les trajets ont repris après la fin de la pandémie de COVID-19. Les indemnités de déplacement ont par conséquent augmenté de 1,9 million de francs et s'élèvent à 11,6 millions de francs (+19,0%).
- Les frais de conseil, taxes et droits ont diminué de 6,4 millions de francs pour passer à 67,3 millions de francs. Cette réduction s'explique principalement par le droit d'émission de 7,4 millions de francs payé durant l'exercice précédent (exercice sous revue: 0,5 million de francs) en lien avec l'augmentation du capital de Raiffeisen Suisse, qui n'a pas été de la même ampleur lors de l'exercice sous revue.
- Les charges de publicité ont diminué de 9,8 millions de francs et s'élèvent à 13,5 millions de francs.
 Cette évolution est due entre autres à la baisse des charges de sponsoring, qui étaient jusqu'ici supportées par les Succursales désormais devenues autonomes.

Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles

Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont diminué de 4,9 millions de francs pour atteindre 40,4 millions de francs. Cette baisse est surtout liée aux bâtiments bancaires, à l'infrastructure informatique et aux autres immobilisations corporelles des Succursales devenues autonomes durant l'exercice sous revue, qui ne sont plus portés au bilan dans les comptes de Raiffeisen Suisse.

Les corrections de valeur sur participations ont diminué de 14,0 millions de francs par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 2,0 millions de francs. Il s'agit en l'occurrence d'ajustements des valeurs intrinsèques des filiales et des participations. Lors de l'exercice précédent, des corrections de valeur importantes avaient dû être constituées en lien avec Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA et la liquidation de Valyo SA. Aucun ajustement de valeur d'un montant significatif n'est à signaler durant l'exercice sous revue.

Variations des provisions, autres corrections de valeur et pertes

Au cours de l'exercice sous revue, des provisions et autres corrections de valeur à hauteur de 15,5 millions de francs ont été constituées, ce qui correspond à une augmentation de 8,7 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est principalement due aux provisions pour pertes attendues, conformément aux exigences comptables relatives à la constitution de provisions sur les créances non compromises.

La mention des variations des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les frais juridiques, figure à l'annexe 14.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Le produit extraordinaire atteint 27,0 millions de francs (annexe 28) et résulte principalement de l'aliénation de participations dans responsAbility Investments AG et Liiva SA.

Le bon résultat enregistré a permis de constituer des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de 31,7 millions de francs durant l'exercice sous revue. Les charges fiscales s'élèvent à 3,0 millions de francs durant l'exercice sous revue. Il s'agit en première ligne d'impôts sur le capital.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel se chiffre à 69,0 millions de francs, soit une hausse de 21,5 millions de francs (+45,3%) par rapport à l'exercice précédent.

Bilan

Le total du bilan a diminué de 17,3 milliards de francs durant l'exercice sous revue pour passer à 69,6 milliards de francs. Cette réduction résulte pour l'essentiel de la suppression des positions des quatre Succursales de Raiffeisen Suisse devenues autonomes. Par ailleurs, les positions du bilan «Engagements envers les autres banques» et «Engagements résultant des dépôts de la clientèle» étaient en baisse au jour de référence.

Créances sur / Engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2022, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 29,8 milliards de francs (exercice précédent: 31,0 milliards de francs). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse.

Créances sur / Engagements envers les autres banques

Les créances sur les autres banques ont diminué de 1,1 milliard de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 2,2 milliards de francs. Les engagements envers les autres banques ont également baissé de 0,9 milliard de francs et s'élèvent à 13,8 milliards de francs.

Créances / Engagements résultant d'opérations de financement de titres

En raison du non-renouvellement des transactions repo échues, le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres est passé de 7,4 milliards de francs à 35 millions de francs.

Comme lors de l'exercice précédent, il n'y a pas de créances résultant d'opérations de financement de titres au jour de référence du 31 décembre 2022.

Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Les prêts et crédits à la clientèle sont passés de 14,1 milliards de francs durant l'exercice précédent à 8,5 milliards de francs. Du fait de l'autonomisation des Succursales, les créances hypothécaires ont diminué, passant de 11,0 milliards de francs à 4,8 milliards de francs. Les autres créances sur la clientèle ont augmenté, passant de 3,1 milliards de francs à 3,7 milliards de francs. Cette position comprend les crédits à court terme octroyés à des clients institutionnels et à des collectivités de droit public, les prêts accordés à d'importants clients entreprises et les opérations de leasing de biens d'investissement. Elle est volatile puisqu'elle est liée à l'activité commerciale.

Opérations de négoce

La valeur au bilan des opérations de négoce a augmenté de 301,1 millions de francs pour atteindre 1,2 milliard de francs (annexe 3). En raison du caractère à court terme de ces opérations, le volume de négoce est généralement soumis à d'importantes fluctuations, lesquelles peuvent, rapportées à un jour de référence, produire de gros écarts.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 5), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux prescriptions légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. Sa valeur comptable a progressé de 6,6 milliards de francs pour s'établir à 15,1 milliards de francs (+77,1%). Cette variation résulte pour l'essentiel de l'achat de bons de la BNS pour une valeur dépassant les 5,5 milliards de francs.

Participations

La valeur comptable des participations (annexe 6) a diminué de manière minime de 0,7 million de francs au cours de l'exercice sous revue, pour atteindre 415,2 millions de francs (–0,2%). De nouvelles corrections de valeur ont dû être constituées pour les participations dans des sociétés du Groupe, spécialement pour Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA. Pour ce qui est des autres participations, aucune variation matérielle n'a eu lieu.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. Leur valeur comptable a diminué de 30,6 millions de francs pour s'établir à 313,9 millions de francs (–8,9%). Cette variation résulte principalement de l'autonomisation des Succursales et du transfert des bâtiments bancaires, de l'infrastructure informatique et des autres immobilisations corporelles.

Valeurs immatérielles

La valeur comptable des valeurs immatérielles atteint 6,5 millions de francs pour l'exercice sous revue (exercice précédent: pas de valeurs immatérielles). Il s'agit de valeurs immatérielles créées dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'affaires pour les opérations de cartes de crédit. L'annexe 8 présente l'évolution des valeurs immatérielles.

Dépôts de la clientèle

L'autonomisation des Succursales explique aussi pour l'essentiel la réduction de 7,2 milliards de francs des engagements résultant des dépôts de la clientèle, qui s'élèvent désormais à 10,0 milliards de francs. Les dépôts des clients institutionnels ont diminué de 1,8 milliard de francs pour s'établir à 3,9 milliards de francs, tandis que ceux de la clientèle entreprises ont augmenté de 160,7 millions de francs, passant à 2,4 milliards de francs.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Durant l'exercice sous revue, les engagements résultant des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage (annexe 13) ont diminué de 4,7 milliards de francs pour s'établir à 5,8 milliards de francs. Cette réduction est due à l'échéance de papiers monétaires représentant un volume de 3,2 milliards de francs et au transfert de prêts des centrales d'émission de lettres de gage aux Succursales devenues autonomes, à hauteur de 1,3 milliard de francs.

La valeur comptable des prêts des centrales d'émission de lettres de gage obtenus atteint 0,8 milliard de francs. Les emprunts en cours de Raiffeisen Suisse durant l'exercice sous revue se montent à 4,0 milliards de francs. La composante en obligations des produits structurés émis se chiffre à 1,0 milliard de francs.

Raiffeisen Suisse a émis en 2022 un emprunt «bail-in» de plus de 500 millions d'euros, afin de réunir des fonds supplémentaires destinés à absorber les pertes dans le cadre du régime d'importance systémique, ce qui lui a permis de consolider davantage son assise financière.

Provisions

Les provisions (annexe 14) ont diminué de 10,4 millions de francs pour s'établir à 96,3 millions de francs. D'une part, les provisions des quatre Succursales devenues autonomes ont été éliminées des comptes de Raiffeisen Suisse. D'autre part, des provisions pour frais juridiques ont notamment été utilisées de manière conforme à leur affectation.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le résultat réjouissant enregistré a permis de constituer des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de 31,7 millions de francs durant l'exercice sous revue (annexe 14). Leur valeur comptable s'élève désormais à 106,9 millions de francs (+42,2%).

Capitaux propres

Le capital social s'élève à 2,5 milliards de francs au 31 décembre 2022. Les capitaux propres ont augmenté de 112,2 millions de francs au total et atteignent désormais 2,9 milliards de francs. Cette hausse résulte pour l'essentiel des versements de capital en parts sociales des Succursales devenues autonomes durant l'exercice sous revue, et donc de l'augmentation du capital de la coopérative, ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux nouvellement constituées.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 20) a baissé de 335,1 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2,8 milliards de francs. La diminution déjà évoquée du volume des produits structurés sur le marché est aussi responsable du fait que, dans ce contexte, moins de garanties ont été accordées pour l'émission de produits structurés. Le total des engagements irrévocables a diminué de 223,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2,1 milliards de francs. Ce recul s'explique principalement par l'autonomisation des Succursales. En effet, les engagements irrévocables accordés par les Succursales ont, eux aussi, été reportés. En raison des variations sur le marché, le volume des contrats des instruments financiers dérivés (annexe 4) a diminué de 24,6 milliards de francs pour passer à 185,3 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives inscrites au bilan s'élèvent à 4,8 milliards de francs (exercice précédent: 1,3 milliard de francs) et les valeurs de remplacement négatives à 3,7 milliards de francs (exercice précédent: 1,5 milliard de francs). Cette augmentation est due, dans une large mesure, à l'évolution des taux.

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération est intégré au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen et est disponible sur:

→ report.raiffeisen.ch/rapport-remuneration

Comptes annuels

Bilan de Raiffeisen Suisse	. 14
Compte de résultat de Raiffeisen Suisse	. 15
Affectation demandée du bénéfice au bilan	. 16
Etat des capitaux propres	
Annexe aux comptes annuels	
– Société, forme juridique, siège	18
- Commentaires relatifs à la gestion des risques	18
 Méthodes appliquées pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur. 	24
– Evaluation des couvertures	
Politique commerciale concernant l'utilisation	
d'instruments financiers dérivés et hedge accounting	26
- Principes de comptabilisation et d'évaluation	27
	33
1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)	33
2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan	
ainsi que des créances compromises	
3 – Opérations de négoce	
4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	36
5 – Immobilisations financières	37
6 – Participations	
7 – Immobilisations corporelles	39
8 – Valeurs immatérielles	39
9 – Autres actifs et passifs	40
10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une	
réserve de propriété	40
11 – Institutions de prévoyance	41
12 – Produits structurés émis	42
13 – Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours	
14 – Corrections de valeur, provisions et réserves	
pour risques bancaires généraux	44
15 – Capital social	
16 – Parties liées	
17 – Structure des échéances des instruments financiers	
18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays	
(actifs à l'étranger)	42
19 – Bilan par monnaie	48

Informations sur les opérations hors bilan	49
20 – Créances et engagements conditionnels	49
21 – Opérations fiduciaires	
Informations sur le compte de résultat	50
22 – Résultat des opérations d'intérêts	50
23 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	51
24 – Résultat des opérations de négoce	51
25 – Autres résultats ordinaires	52
26 – Charges de personnel	52
27 – Autres charges d'exploitation	
28 – Produits et charges extraordinaires, modification des réserves latentes	53
29 – Impôts courants	
Rapport de l'organe de révision	54

L'exercice sous revue a été fructueux pour Raiffeisen Suisse, qui a réalisé un bénéfice annuel de 69,0 millions de francs (exercice précédent: 47,5 millions de francs). Le total du bilan a diminué de 17,3 milliards de francs, pour s'établir à 69,6 milliards de francs. Ce recul est dû principalement à l'autonomisation de quatre des six Succursales de Raiffeisen Suisse.

Bilan de Raiffeisen Suisse

Bilan					Vi-ti
en 1'000 CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2022	en CHF	Variation en %
Actifs					
Liquidités		56′056′494	34'255'540	-21′800′954	-38,9
Créances sur les Banques Raiffeisen	10, 17	780′676	1′270′560	489′884	62,8
Créances sur les autres banques	10, 17	3′258′494	2′187′839	-1′070′655	-32,9
Créances sur la clientèle	2, 17	3′089′847	3′710′550	620′703	20,1
Créances hypothécaires	2, 10, 17	11′040′049	4′798′553	-6'241'496	-56,5
Opérations de négoce	3, 17	895′404	1′196′472	301′068	33,6
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4, 17	1′252′644	4'834'117	3′581′473	285,9
Immobilisations financières	5, 10, 17	8'498'979	15'055'446	6′556′467	77,1
Comptes de régularisation		232′032	276′446	44′414	19,1
Participations	6	415′944	415′214	-730	-0,2
Immobilisations corporelles	7	344′507	313′865	-30'642	-8,9
Valeurs immatérielles	8	-	6′531	6′531	_
Autres actifs	9	1′016′134	1′235′400	219′266	21,6
Total des actifs		86'881'204	69'556'533	-17′324′671	-19,9
Total des créances de rang subordonné		2′000	-	-2'000	-100,0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	_		-
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	17	31′818′871	31′117′107	-701′764	-2,2
Engagements envers les autres banques	17	14′623′796	13′758′494	-865′302	-5,9
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1, 17	7′450′837	35′007	-7′415′830	-99,5
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	17	17′277′182	10'043'467	-7′233′715	-41,9
Engagements résultant d'opérations de négoce	3, 17	156′043	289′112	133′069	85,3
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4, 17	1′482′533	3′660′427	2′177′894	146,9
Obligations de caisse	17	17′724	300	-17′424	-98,3
Emprunts et prêts sur lettres de gage	12, 13, 17	10′448′395	5′762′607	-4′685′788	-44,8
Comptes de régularisation		276′924	348′548	71′624	25,9
Autres passifs	9	478′265	1′589′008	1′110′743	232,2
Provisions	14	106′631	96′255	-10′376	-9,7
Réserves pour risques bancaires généraux	14	75′179	106′876	31′697	42,2
Capital social	15	2'443'800	2'497'800	54′000	2,2
Réserve légale issue du bénéfice		177′523	182′523	5′000	2,8
Bénéfice		47′500	69′000	21′500	45,3
Total des capitaux propres		2′744′002	2'856'199	112′197	4,1
Total des passifs		86'881'204	69'556'533	-17′324′671	-19,9
Total des engagements de rang subordonné		2′210′161	2′565′853	355′692	16,1
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		2′210′161	2′565′853	355′692	16,1
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	2, 20	3′137′885	2′802′742	-335′143	-10,7
Engagements irrévocables	2	2′304′954	2′081′595	-223′359	-9,7
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	16′747	18′397	1′650	9,9

Compte de résultat de Raiffeisen Suisse

Compte de résultat					
			_		Variation
en 1'000 CHF	Annexe	2021	2022	en CHF	en %
Produit des intérêts et des escomptes	22	192′278	524'611	332′333	172,8
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	22	24′105	39'873	15′768	65,4
Charges d'intérêts	22	82′799	-313′845	-396′644	479,0
Résultat brut des opérations d'intérêts		299′182	250'638	-48′544	-16,2
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	14	-16′310	-21′442	-5′132	31,5
Résultat net des opérations d'intérêts		282'872	229′196	-53′676	-19,0
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	23	79′886	66′462	-13′424	-16,8
Produit des commissions sur les opérations de crédit	23	20′504	20′663	159	0,8
Produit des commissions sur les autres prestations de service	23	56′214	50′762	-5′452	-9,7
Charges de commissions	23	-34′019	-38′055	-4′036	11,9
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	23	122′586	99'832	-22′754	-18,6
Résultat des opérations de négoce	24	86'634	76′182	-10′452	-12,1
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		385	99	-286	-74,3
Produit des participations		30′298	39'051	8′753	28,9
Résultat des immeubles		3′747	5′202	1′455	38,8
Autres produits ordinaires	25	377′586	394′688	17′102	4,5
Autres charges ordinaires		-48′888	-47′254	1′634	-3,3
Autres résultats ordinaires		363′127	391′786	28'659	7,9
Produit opérationnel		855′219	796′996	-58′223	-6,8
Charges de personnel	26	-420′058	-410′781	9′277	-2,2
Autres charges d'exploitation	27	-257′837	-249′998	7′839	-3,0
Charges d'exploitation		-677′895	-660′779	17′116	-2,5
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	6, 7, 8	-61′437	-43′431	18′006	-29,3
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	14	-7′261	-16′091	-8′830	121,6
Résultat opérationnel		108'626	76′695	-31′931	-29,4
Produits extraordinaires	28	34′173	27′002	-7′171	-21,0
Charges extraordinaires	28	-	-	_	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	14	-92′399	-31′697	60′702	-65,7
Impôts	29	-2′900	-3′000	-100	3,4
Bénéfice		47′500	69'000	21′500	45,3

Affectation demandée du bénéfice au bilan

Proposition adressée à l'Assemblée générale ordinaire du 16 juin 20	23			
				Variation
en 1'000 CHF	2021	2022	Variation	en %
Bénéfice	47′500	69'000	21′500	45,3
Bénéfice reporté	_	_	_	_
Bénéfice au bilan	47′500	69'000	21′500	45,3
Affectation du bénéfice				
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	5′000	7′074	2′074	41,5
Rémunération du capital social	42′500	61′926	19′426	45,7
Total du bénéfice affecté	47′500	69'000	21′500	45,3

Etat des capitaux propres

Etat des capitaux propres					
		Réserve légale	Réserves pour risques bancaires		
en 1'000 CHF	Capital social	issue du bénéfice 1	généraux	Bénéfice	Total
Capitaux propres au 01.01.2022	2'443'800	177′523	75′179	47′500	2′744′002
Augmentation du capital	54′000	-	-	-	54′000
Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice	-	5′000	-	-5′000	-
Dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	_	_	31'697	_	31′697
Rémunération du capital social	-	-	-	-42′500	-42′500
Bénéfice	-	-	-	69′000	69′000
Capitaux propres au 31.12.2022	2'497'800	182′523	106'876	69'000	2'856'199

¹ La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Annexe aux comptes annuels

Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associaziun
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions réglementaires, sur le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (en abrégé: Politique de risque) ainsi que sur le cadre général et les concepts cadres pour la gestion des risques à l'échelle de l'établissement. La pertinence de la politique de risque, du cadre général et des concepts cadres est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Elle ne prend aucun risque sans en avoir préalablement déterminé l'ampleur et la dynamique, ni sans s'être assurée que les conditions requises en matière de technologie bancaire et de personnel sont réunies. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense» et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risk & Compliance veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse limite et contrôle les principales catégories de risque au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risk & Compliance est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites et seuils d'alerte fixés par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risk & Compliance évalue régulièrement la situation de risque dans le cadre de l'établissement des rapports.

Raiffeisen réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur sa capacité de résistance. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants, comme le bénéfice, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont effectuées au niveau de l'ensemble de la Banque, pour certains portefeuilles partiels ou certaines catégories de risque. En tant que banque d'importance systémique, Raiffeisen réalise également des simulations de crise inversées dans le cadre du plan de stabilisation ou du plan d'urgence pour le Groupe.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la surveillance des risques chez Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de simulations de crise.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché, de liquidités et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques
- surveillance et reporting des risques

La gestion des risques a pour objectif:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques ni la tolérance au risque
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause ainsi qu'une gestion des risques cohérente
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'une cliente, d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Tant les prêts, les promesses de crédit irrévocables, les engagements conditionnels, les produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC que les positions de participation à long terme comportent des risques de crédit.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie
- risques liés aux garanties
- risques de concentration
- risques pays

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'une débitrice, d'un débiteur ou d'une contrepartie. Une débitrice, un débiteur ou une contrepartie est réputé(e) défaillant(e) si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés aux garanties caractérisent la menace qui pèse sur la valeur intrinsèque de la garantie.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédits découlent d'une répartition défavorable des créances de crédit entre les différents preneurs de crédit, les branches, les régions, les classes de rating ou les garanties.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets gère principalement des risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les Succursales de Raiffeisen Suisse octroient des crédits à des particuliers, des entreprises et des collectivités de droit public.

Les crédits importants octroyés à la clientèle entreprises et aux collectivités de droit public sont essentiellement gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Les crédits en blanc supérieurs à un montant défini font par ailleurs l'objet d'un examen supplémentaire par le Credit Office de Raiffeisen Suisse. Les risques de concentration sont examinés et pris en compte dans le cadre du processus de crédit.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets encourt des risques avec des contreparties suisses et étrangères. Ces risques sont liés notamment aux refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, à la couverture des risques sur devises et risques de fluctuation des taux ou au négoce pour compte propre. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être pris que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse ne doivent cependant pas dépasser 5% pondérés du risque du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard SA-CCR est appliquée pour le calcul des équivalents-crédit des instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse a conclu des contrats-cadres avec les contreparties avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées (contrat-cadre suisse ou ISDA), ainsi que des annexes spécifiques à chaque contrepartie garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés compte tenu des garanties échangées.

Raiffeisen Suisse a pris, dans le cadre de partenariats stratégiques, des participations dans d'autres entreprises.

Des normes contraignantes s'appliquent à Raiffeisen Suisse pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts à la clientèle privée et entreprises ainsi que les financements d'objets de rapport sont classés selon des modèles de rating, puis soumis sur cette base à une surveillance orientée sur le risque. La solvabilité des clients est répartie en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des bases d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, Raiffeisen applique des méthodes d'estimation reconnues appropriées au type de l'objet, notamment les modèles hédonistes, la méthode de la valeur de rendement et les estimations réalisées par des expertes et des experts. Les modèles utilisés et les évaluations effectuées sont régulièrement contrôlés. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de la possibilité de réaliser la garantie et varie selon le type et la forme d'utilisation.

Raiffeisen analyse les positions de crédit en fonction des risques de défaillance dans une démarche orientée sur les délais et/ou les événements, et constitue en conséquence les corrections de valeur et/ou les provisions qui s'imposent. Le Groupe considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer ses futurs engagements et que la créance n'est plus couverte par la valeur intrinsèque des garanties, et au plus tard lorsque le versement des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés est en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions correspondants sont intégralement provisionnés.

Le département Risk & Compliance surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein de Raiffeisen Suisse, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé au sein de Raiffeisen Suisse. Le département Risk & Compliance surveille le portefeuille de crédits à l'échelle du Groupe et en évalue la structure. Le rapport périodique sur le portefeuille de crédits informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédits, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont notamment la catégorie de la débitrice ou du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport des risques est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer de la situation de risque, de l'exposition au risque,

de l'utilisation des limites et de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédits, le département Risk & Compliance effectue aussi, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risk & Compliance. Au 31 décembre 2022, Raiffeisen Suisse présentait quatre gros risques pour des positions globales (après réduction et pondération du risque), d'un montant cumulé de 44,0 milliards de francs. La plus grande partie de ce montant (42,7 milliards de francs) est due à deux contreparties qui ne sont pas tenues de respecter le plafond légal. Le total de l'annonce réglementaire des 20 positions globales les plus importantes après réduction et pondération du risque de Raiffeisen Suisse s'élevait à 3,3 milliards de francs le 31 décembre 2022.

Risques de marché

Portefeuille de la banque

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et le résultat annuel de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la value at risk et, selon différents scénarios de choc des taux, de la sensibilité aux taux d'intérêt permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions portées au bilan et hors bilan sont regroupées en fonction de leur durée dans un bilan des contraintes de taux d'intérêt. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés sur l'avenir. Ces modèles sont soumis à un examen (backtesting) au moins une fois par an et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées.

La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, les différentes personnes responsables étant tenues de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est pour l'ensemble du Groupe la contrepartie obligatoire pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risk & Compliance surveille le respect des limites de risque de taux et en rend compte au moins chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque de Raiffeisen Suisse. La surveillance et le reporting de certaines unités se font à une périodicité plus élevée.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques de change peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidités du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à revenu fixe de première qualité qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA) au sens des prescriptions en matière de liquidités. Les risques de marché inhérents aux immobilisations financières sont surveillés par le département Risk & Compliance.

Portefeuille de négoce

Les opérations de négoce du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions, les billets/métaux précieux et les produits structurés basés sur les dérivés d'actions. Le strict respect des limites de value at risk, de scénario et de perte fixées par le Conseil d'administration et la Direction est surveillé quotidiennement par le département Risk & Compliance. Risk & Compliance contrôle par ailleurs quotidiennement la plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de value at risk, de scénario, de position et de perte, et pour évaluer la situation de risque, le département Risk & Compliance remet des rapports réguliers, dont la fréquence varie de quotidienne à trimestrielle, aux membres de la Direction responsables, à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports des risques correspondants, par le département Risk & Compliance.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets et surveillés par le département Risk & Compliance conformément aux prescriptions légales et réglementaires et selon des critères économiques. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités notamment sont simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de différents scénarios qui illustrent les effets des chocs de liquidité spécifiques à Raiffeisen ou affectant l'ensemble du marché.

La surveillance repose sur les exigences légales minimales, sur les limites fixées par le Conseil d'administration et sur des scénarios de crise internes.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance envers ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite de value at risk ou par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risk & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre.

Chez Raiffeisen Suisse, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. Le département Risk & Compliance est chargé de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Le recueil et l'analyse des incidents opérationnels aident également à l'identification et à l'évaluation des risques. Le département Risk & Compliance est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et il surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite de value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risk & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

S'agissant des risques opérationnels liés aux opérations de placement, le département Risk & Compliance assure notamment une surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types du conseil en placement et les fonds quasi indiciels. Les key risk indicators font l'objet d'un rapport trimestriel au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque pour les risques juridiques et de compliance (incluant une évaluation des risques relatifs au comportement sur le marché et une analyse du risque lié à la lutte contre le blanchiment d'argent), et il en déduit un plan d'action orienté sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration, pour être ensuite mis en œuvre.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction ainsi que la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications importantes des risques juridiques et de compliance. Par ailleurs, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Risques liés à l'environnement

Pour surveiller les risques liés aux facteurs ESG, Raiffeisen relève des indicateurs de risque correspondants. De plus, des calculs de scénarios sont effectués spécifiquement pour les risques climatiques. Les risques physiques et les résultats des calculs de scénarios pour les risques climatiques font l'objet d'un rapport annuel au Conseil d'administration.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 11 novembre 2020, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Les données sur une base consolidée, soumises à l'obligation de divulgation au sens de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques», sont à disposition dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen ou sur le site internet de Raiffeisen ziraiffeisen.ch/publications-prudentielles.

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen Suisse utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

Les notations d'émetteurs / émissions établies par trois agences de notation reconnues par la FINMA sont utilisées pour les catégories de clientèle que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, banques, négociants en valeurs mobilières et entreprises.

Pour les gouvernements centraux, des ratings d'émetteurs / émissions établis par une agence d'assurance à l'exportation sont également pris en compte, mais les ratings des trois agences de notation demeurent prioritaires.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux ratings des agences de notation et des agences d'assurance à l'exportation appliqués.

Les positions pour lesquelles des ratings externes sont utilisés figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques
- créances sur la clientèle
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives

Risques de marché

Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché sont calculées au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Quant au calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance font l'objet d'un contrôle régulier basé sur les garanties (cf. aussi «Evaluation des couvertures») et la probabilité de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité de la débitrice ou du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Au besoin, des couvertures complémentaires sont requises et à défaut, une correction de valeur doit être établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la base d'avance de la couverture en titres tombe en deçà du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. En cas d'agrandissement de la lacune de couverture ou de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour régler la créance ouverte, des corrections de valeur sont constituées.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à la clientèle entreprises, des financements accordés à des collectivités de droit public ou des découverts en compte non couverts de la clientèle privée dont le montant n'excède pas un revenu mensuel. Pour la clientèle entreprises et les financements accordés aux collectivités de droit public, le volume des crédits octroyés sans couverture est limité par des prescriptions et des limites correspondantes.

Quant aux crédits d'exploitation non couverts, il est demandé à l'entreprise chaque année, voire plus souvent si nécessaire, de fournir des informations permettant de juger de son évolution financière. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec la cliente ou le client les mesures nécessaires. Une correction de valeur adéquate est établie si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Le besoin de correction de valeur et/ou de provisions pour les positions compromises est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes, des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sont en outre constituées pour les positions non compromises.

Les pertes attendues sont calculées sur la base des probabilités de défaillance et des estimations de pertes déterminées dans les modèles de risque internes utilisés. S'agissant des méthodes, des données et des informations complémentaires, nous vous renvoyons à la «publication réglementaire» conforme à la circulaire FINMA 2016/1 (en particulier au tableau «CRE: IRB – données relatives relative aux modèles»). L'évaluation des pertes attendues au sens de l'OEPC-FINMA présente les différences suivantes par rapport aux calculs réglementaires (approche IRB):

- Aucun plancher réglementaire (par ex. plancher PD ou LGD) n'est appliqué.
- Au lieu de la probabilité de défaillance de crédit à un an (y compris les suppléments de prudence et de stress), une considération de la durée résiduelle et par conséquent une probabilité de défaillance de crédit à vie sont prises en compte. Pour les produits à durée fixe, la durée résiduelle est reprise des conventions de produit individuelles. Pour les produits sans durée fixe, une durée minimale d'un an est prise en compte.
- Dans le cadre du calcul de la probabilité de défaillance de crédit à vie, certains suppléments de stress ne sont pas pris en compte.
- Pour les positions qui ne sont pas évaluées au moyen de modèles de risque internes,
 la prévoyance des risques est déterminée sur la base d'estimations d'expertes et d'experts.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a fixé les paramètres relatifs à l'utilisation des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate en cas de crise. Toute utilisation éventuelle des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues existantes est examinée et présentée pour approbation aux organes compétents si la nouvelle constitution de corrections de valeur individuelles pour les positions compromises durant une période sous revue est supérieure à la moitié du montant des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues au 31 décembre de l'exercice précédent. Les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues utilisées doivent être reconstituées le plus rapidement possible, au plus tard toutefois dans un délai de cinq ans après la fin de la crise.

Aucune utilisation de corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate n'a eu lieu durant la période sous revue. Aucune insuffisance de couverture n'est constatée pour les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues.

Evaluation des couvertures

Crédits garantis par gage immobilier

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. L'évaluation dépend du type et de l'utilisation des objets.

Pour estimer les maisons individuelles, les maisons pour deux ou trois familles, les appartements en propriété, les appartements et maisons de vacances, la Banque peut avoir recours à la méthode de la valeur réelle ou à un modèle d'évaluation hédoniste.

Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, la méthode d'estimation hédoniste compare son prix à des transactions immobilières similaires. La Banque se réfère aux prix de l'immobilier de la région, qui lui sont fournis par un prestataire externe. La Banque met à jour la valeur de l'immeuble périodiquement ou de manière circonstanciée en se fondant sur ces estimations.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles artisanaux et industriels ainsi que les objets spéciaux sont quant à eux estimés selon la méthode de la valeur de rendement, qui est basée sur les revenus locatifs à long terme. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque met à jour son estimation périodiquement ou de manière circonstanciée.

Pour les immeubles agricoles, la charge maximale définie par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine base d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques particulières de risque, il est fait appel au Service spécialisé en estimation immobilière de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou du financement d'immeubles consécutif à un changement de propriétaire, l'évaluation s'effectue, en règle générale, selon le principe de la valeur la plus basse; c'est-à-dire que la base d'avance correspond au montant le plus faible entre la base d'avance et le prix d'achat. Ce principe s'applique à tous les types d'immeubles pour une durée minimale de 24 mois à compter du changement de propriétaire, à l'exclusion toutefois des augmentations de crédit, dans le cadre desquelles le montant de l'augmentation est affecté à des investissements accroissant la valeur de l'objet du gage. En cas de changements de propriétaire à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogations au principe de la valeur la plus basse sont possibles.

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombard et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont essentiellement des instruments financiers cessibles (comme les obligations et les actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels un market maker et des informations sur les cours sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché afin de couvrir le risque de marché inhérent aux titres négociables sur celui-ci et de calculer la base d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut fortement se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement légitimés. La Banque négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation / indices ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury et Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après.

Opération de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créanceset d'engagements sensibles aux variations des taux dans leportefeuille de la banque	swaps de taux d'intérêt et de devises
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro-couvertures. Les macro-couvertures sont des opérations de couverture visant à atténuer les risques sur l'ensemble du portefeuille. Des micro-couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour l'opération de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu et de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les principaux critères suivants sont réunis:

- La couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro-couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et l'opération de couverture sont inversement proportionnelles du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

A la conclusion, les opérations de couverture sont effectives pour toute la durée. Si une opération de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité au fil du temps, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'ordonnance afférente, de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi que de la Circ.-FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques» (PCB).

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un bouclement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un bouclement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le bouclement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. C'est pourquoi Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan ainsi qu'au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions sur devises effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Cours de conversion des monnaies étrangères		
	31.12.2021	31.12.2022
EUR	1,037	0,988
USD	0,912	0,925

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur les propres emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Tous les objets remis en leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Corrections de valeur individuelles pour créances compromises

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité de la débitrice ou du débiteur, ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur individuelles pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée – via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur individuelles et les provisions. La dissolution de corrections de valeur individuelles ou provisions redevenues disponibles se fait également via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Dans le cas de crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

La décomptabilisation définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Corrections de valeur pour pertes attendues sur les créances non compromises

Les corrections pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (2 cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la page 24 du rapport de gestion).

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt et d'emprunt de titres (securities lending and borrowing)
Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue des droits qui y sont liés. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de repurchase et reverse-repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou fournis ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou décomptabilisés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités, sur une base périodique, par rapport à la durée de la transaction sousjacente.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en résultent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit des intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont portées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marges. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory sont réalisées via le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés». Les valeurs de remplacement et le volume des contrats des opérations de couverture internes présentés sous «Instruments de couverture» sont calculés sur la base des valeurs de remplacement et du volume des contrats des opérations de couverture internes des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory.

S'agissant des produits structurés émis par Raiffeisen Suisse comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont portés au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Traitement dans le compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de couvrir les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat de la structuration de produits structurés émis par Raiffeisen elle-même ainsi que le résultat de l'émission de produits structurés d'autres émetteurs donnant lieu à des commissions sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe, de même que les emprunts à option, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de dette acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, ce qui signifie que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

Les biens immobiliers et les titres de participation repris des opérations de crédit ou autres et destinés à la revente figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la valeur moins élevée entre les valeurs d'acquisition et de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

En cas de transfert entre immobilisations financières et participations, les instruments financiers transférés doivent l'être à leur valeur comptable conformément à l'article 17 OEPC-FINMA.

Corrections de valeur pour pertes attendues

Conformément à l'OEPC-FINMA, des corrections de valeur pour pertes attendues doivent être constituées sur le poste «Immobilisations financières» (titres de créance avec détention jusqu'à l'échéance). Ces corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (c. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la page 24 du rapport de gestion).

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, par conséquent aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Durée d'utilisation estimée d'immobilisations corporelles	Ans
Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	dans 3 ans

Les petits investissements sont comptabilisés directement via les charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'inscription à l'actif des charges liées à la réalisation et au développement des systèmes bancaires centraux passe par le poste «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles portées au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Vérification de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans le chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables s'appliquant au Groupe Raiffeisen.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Pour les engagements conditionnels et les engagements irrévocables, des provisions pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (② cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la page 24 du rapport de gestion).

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification significative des principes de comptabilisation et d'évaluation n'a été effectuée.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement ayant une influence significative sur le résultat de l'exercice 2022 n'est survenu après la date du bilan.

Informations sur le bilan

1 - Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Opérations de financement de titres (actifs et passifs)		
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022
Valeur comptable des créances résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations d'emprunt de titres et de prise en pension 1	-	-
Valeur comptable des engagements résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de prêt de titres et de mise en pension 1	7′450′837	35′007
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés dans le cadre de prêt de titres, fournis en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que transférés dans le cadre d'opérations de mise en pension	7′512′176	392′271
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	7′512′176	392′271
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et d'opérations de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	165′629	307′238
dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
dont titres aliénés	156′043	289′112

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting.

2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
	455′387	229′139	3'208'366	3′892′892
***************************************	4′786′599	1′800	43′688	4′832′087
•	3′507′839	_	2′785	3′510′624
	76′412	-	40	76′452
	526′289	_	379	526′669
	676′058	1′800	40′483	718′342
31.12.2022	5′241′987	230′939	3′252′053	8′724′979
31.12.2021	11'454'528	415′678	2'486'991	14′357′198
31.12.2022	5′229′031	230′619	3'049'453	8′509′103
31.12.2021	11′427′718	414'499	2′287′678	14′129′896
	25′961	4′406	2'772'375	2′802′742
	514′877	25′188	1′541′530	2′081′595
	_	-	18′397	18′397
31.12.2022	540'838	29'594	4′332′302	4′902′734
31.12.2021	967′365	117′238	4′374′983	5′459′586
	Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Corrections de valeur individuels
31.12.2022	269′385	36′054	233′331	184′464
	31.12.2021 31.12.2022 31.12.2021 31.12.2022 31.12.2022	hypothécaire 455'387 4'786'599 3'507'839 76'412 526'289 676'058 31.12.2022 5'241'987 31.12.2021 11'454'528 31.12.2021 11'427'718 25'961 514'877 - 31.12.2022 540'838 31.12.2021 967'365	Autres couvertures	hypothécaire Autres couvertures Sans couverture

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que des taux de correction de valeur individuels inférieurs à 100% sont appliqués en raison de la solvabilité de certains débiteurs.

3 – Opérations de négoce

3.1 - Actifs

Opérations de négoce (actifs)		
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	329′579	521′985
dont cotés ¹	282′544	474′189
Titres de participation	40′340	26′182
Métaux précieux	443′396	591′808
Autres actifs du négoce	82′089	56′497
Total des actifs	895'404	1′196′472
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	137′490	350'676

¹ Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

3.2 - Passifs

Opérations de négoce (engagements)		
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire ²	154′395	282′145
dont cotés 1	154′395	282′145
Titres de participation ²	1′648	4′888
Métaux précieux ²	_	-
Autres passifs du négoce ²	-	2′080
Total des engagements	156′043	289′112
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		-

¹ Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue. 2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion).

4 - Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

Instruments financiers dérivés					1	
-		· · ·	truments de négoce			nents de couverture
en 1'000 CHF	positives	de remplacement négatives	Volumes — des contrats	Valeurs positives	de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme, y compris FRAs	_	_	_	_	_	_
Swaps	1′172′124	1′121′003	53′561′418	2′939′378	1′699′627	71′075′950
Futures	_	_	825′915	_	_	_
Options (OTC)	959	959	1′382′899	_	_	_
Options (exchange traded)	_	_	_	-	_	-
Total instruments de taux d'intérêt	1′173′084	1′121′963	55′770′232	2'939'378	1'699'627	71′075′950
Devises						
Contrats à terme	521′607	449′750	38'695'190	41′445	236′445	14′774′953
Swaps comb. taux d'int. / devises	-	-	-	-	1′435	494′000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	11′397	9′339	836′405	-	_	_
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total devises	533'004	459′089	39'531'596	41′445	237′880	15'268'953
Métaux précieux						
Contrats à terme	14′640	10′090	1′130′549	_	_	_
Swaps	_	_	-	_	-	-
Futures	_	_	_	_	_	_
Options (OTC)	7′674	6′757	506′436	_	_	_
Options (exchange traded)	_	-	-	-	-	_
Total métaux précieux	22′314	16′847	1′636′985	-	-	-
Titres de participation / indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	_
Swaps	-	-	_	_	_	-
Futures	_	-	21′335	_	_	-
Options (OTC)	105′566	105′565	1′563′167	_	-	92′927
Options (exchange traded)	10	141	1′350	-	-	-
Total titres de participation / indices	105′576	105′706	1′585′853	_	-	92′927
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	724	724	61′185	-	-	-
Total Return Swaps	-	-	-	-	-	-
First-to-Default Swaps	_	-	_	_	_	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	_	-
Total dérivés de crédit	724	724	61′185	-	-	-
Autres						
Contrats à terme	_	-	_	_	-	_
Swaps	-	_	-	-	-	-
Futures	-	_	-	-	-	-
Options (OTC)	18′592	18′592	245′894	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total autres	18'592	18′592	245′894	_	-	_
Total 31.12.2022	1′853′294	1′722′920	98'831'744	2'980'823	1′937′507	86'437'830
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1′853′284	1′722′780	-	2′980′823	1′937′507	-
Total 31.12.2021	703′734	712′040	144'854'872	548'910	770'494	65'017'889
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	702′584	711′372		548′910	770′494	_

Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle						
	Valeurs	de remplacement			V	olumes des contrats
en 1'000 CHF	positives	négatives	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Instances centrales de clearing	3′762′591	2'600'670	35'459'078	43′196′116	30′196′139	108'851'333
Banques Raiffeisen ¹	479	337	31′379	49	_	31′428
Banques et maisons de titres	952′570	935′510	54′707′612	12′552′150	2′332′177	69′591′938
Bourses	10	141	808′600	40′000	-	848′600
Autres clients	118′466	123′769	3′393′027	2'389'119	164′129	5′946′275

3'660'427

1'482'533

94'399'697

133'052'712

58'177'434

46'566'145

32'692'444

30'253'904

185'269'574

209'872'761

Total 31.12.2022

Total 31.12.2021

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

4'834'117

1'252'644

Qualité des contreparties

Banques / Maisons de titres: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 90,9% des valeurs de remplacement positives sont des créances dont la contrepartie bénéficie d'un rating «Placement sûr» ou supérieur (Moody's), ou d'un rating comparable.

Clientèle: lors de transactions avec les clientes et les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5 - Immobilisations financières

5.1 - Répartition des immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières				
		Valeur comptable		Juste valeur
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
Titres de créance	8′495′191	15'052'421	8'704'326	14′313′860
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	8′495′191	15′052′421	8′704′326	14'313'860
dont titres non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	-	-	-
Titres de participation	3′788	3′025	5′443	4′979
dont participations qualifiées ¹	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	_	-
Total des immobilisations financières	8'498'979	15'055'446	8'709'770	14'318'838
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	8'439'884	15′002′197	_	-

¹ Au moins 10% du capital ou des voix.

¹ Principalement pour les besoins de la clientèle.

5.2 - Répartition des contreparties par rating

Répartition des contreparties selon la notation						
						Valeur comptable
31.12.2022 en 1'000 CHF	Placement très sûr	Placement sûr	Bon placement moyen	Placement spéculatif à très spéculatif	Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	Placement sans notation
Titres de créances ¹	9'403'159	19′669	_	_	-	5′629′593

¹ La rubrique «Placement sans notation» contient principalement des papiers monétaires de la Banque nationale suisse (Bons de la BNS).

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.

6 - Participations

Participations			2021							2022
en 1'000 CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable 31.12.2021	Change- ments d'affectation	Inves- tissements	Désinves- tissements	Corrections de valeurs	Reprises	Valeur comptable 31.12.2022	Valeur de marché 31.12.2022
Participations sociétés du Groupe	41′447	-34′705	6′742	-	80	-80	-702	_	6′040	-
avec valeur boursière	_	_	-	-	-	-	-	-	-	-
sans valeur boursière	41′447	-34′705	6′742	_	80	-80	-702	-	6′040	_
Autres participations	563′775	-154′573	409'202	_	3′902	-2′630	-1′300	-	409′174	241′311
avec valeur boursière	364′236	-139′105	225′131	_	_	_	_	_	225′131	241′311
sans valeur boursière	199′538	-15′468	184′071	_	3′902	-2′630	-1′300	_	184′043	_
Total des participations	605′222	-189′277	415′944	-	3′982	-2′710	-2′002	_	415′214	241′311

En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100% par PME Capital SA. Le litige est toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également décomptabilisé en 2018 des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs. Raiffeisen Suisse part du principe qu'aucun paiement ne sera plus effectué dans ce contexte.

Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités, en vertu de la convention d'actionnaires de 2015, à vendre des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements décomptabilisés susmentionnés et les engagements conditionnels pourraient alors redevenir d'actualité. En raison des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation de la convention d'actionnaires, il est renoncé à l'évaluation de l'option put au 31 décembre 2022.

7 – Immobilisations corporelles

7.1 – Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles									
			2021						2022
en 1′000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Changements d'affectation	Inves- tissements	Désinves- tissements ¹	Amortis- sements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2022
Immeubles à l'usage de la Banque	250'657	-70′928	179′729	-242	9′096	-5′700	-3′594		179′289
Autres immeubles	13′057	-5′772	7′285	_	_	_	-135	_	7′150
Software acquis séparément ou développés à l'interne	267′708	-156′816	110′892	_	8′305	-8′449	-21′007	-	89′741
Autres immobilisations corporelles	212′857	-166′256	46′601	242	11′306	-4′774	-15′690	_	37′685
Total des immobilisations corporelles	744′279	-399′772	344′507	_	28′707	-18′923	-40′426	_	313′865

¹ Les désinvestissements s'expliquent par l'autonomisation des Succursales de Winterthur, Thalwil, Berne et Saint-Gall.

7.2 - Leasing d'exploitation

Leasing opérationnel							
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022					
Engagements de leasing non portés au bilan							
Echéant dans les 12 mois	1′279	1′096					
Echéant dans les 1 à 5 ans	688	1′539					
Echéant dans plus de 5 ans	_	-					
Total engagements de leasing non portés au bilan	1′967	2′636					
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	1′967	2′636					

8 - Valeurs immatérielles

Total des valeurs immatérielles				7′536	-	-1′005	6′531
Autres valeurs immatérielles	-	_	_	7′536	_	-1′005	6′531
en 1'000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Investissements	Désinves- tissements	Amortis- sements	Valeur comptable 31.12.2022
			2021				2022
Valeurs immatérielles							

9 – Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs		
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022
Autres actifs		
Comptes d'ordre Impôts indirects	983′550	1′203′370
Autres comptes d'ordre	28'590	26′472
Marchandises	3′993	5′557
Autres actifs divers	0	0
Total des autres actifs	1′016′134	1′235′400
Autres passifs		
Compte de compensation	30'624	1′195′440
Redevances dues, impôts indirects	31′788	29′283
Fonds de solidarité	338′795	280′411
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	766	1′076
Autres comptes d'ordre	77′059	83′874
Autres passifs divers	0	0
Total des autres passifs	478'265	1′589′008

10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Total des actifs sous réserve de propriété			-	-
Total des actifs mis en gage	4′920′258	3′079′048	3′249′047	1′916′856
Immobilisations financières	912′901	179′396	1′016′954	160′638
Créances hypothécaires	3′285′509	2′188′729	1′268′814	800′774
Créances sur la clientèle	176′112	165′187	222'845	215′011
Créances sur les autres banques	545′736	545′736	740′433	740′433
Créances sur les Banques Raiffeisen	_	-	-	-
en 1'000 CHF	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété ¹		31.12.2021		31.12.2022

¹ Sans opérations de financement de titre (cf. la présentation à part des opérations de financement de titres en annexe 1).

11 - Institutions de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assuré·e·s ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

12.1 – Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Engagements envers les propres institutions de prévoyance		
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	89′997	86′254
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	29′714	-
Emprunts	20′000	20′000
Comptes de régularisation	264	264
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	139′976	106′518

12.2 - Réserves de cotisations de l'employeur

Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur (institution de prévoyance patronale)							
en 1'000 CHF	2021	2022					
Situation au 1.1.	2′494	3′179					
+ Versements ¹	2′000	-					
– Prélèvements ¹	1′315	1′531					
+ Rémunération ²	0	0					
Situation au 31.12.	3′179	1′648					

¹ Les dépôts et les prélèvements ont une incidence sur les cotisations aux institutions de prévoyance du personnel (cf. annexe 26. Charges de personnel).

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

11.3 - Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

D'après les comptes annuels vérifiés de 2021 et de 2022 (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative							
Pourcentage	31.12.2021	31.12.2022					
Degré de couverture	118,5	107,1					

Le montant cible de la réserve de fluctuation de valeur de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative était de 117% au 31 décembre 2022. Fin 2022, le degré de couverture se situait au-dessous de cet objectif, et il n'y avait donc pas de fonds libres. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, ces derniers devant être utilisés au profit des assuré·e·s.

La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence		
en 1′000 CHF	2021	2022
Charges de prévoyance, propre institution de prévoyance	39′379	39'419
Versements / prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	685	-1′531
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	40′064	37′888
Modification de l'avantage / engagement économique de l'excédent / insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance (cf. annexe 26 «Charges de personnel»)	40′064	37′888

12 - Produits structurés émis

Produits structurés émis				Valeur comptable	Total
		Evaluation globale		Evaluation séparée	
31.12.2022 en 1'000 CHF	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	-	-	7′014	343	7′358
avec propre titre de créance	-	-	7′014	343	7′358
sans propre titre de créance	-		-	-	-
Titres de participation	_	-	861′111	-72′428	788'684
avec propre titre de créance	-	-	861′111	-73′933	787′178
sans propre titre de créance	_	_	-	1′505	1′505
Devises	-	-	-	-	-
avec propre titre de créance	-	_	-	_	-
sans propre titre de créance	_				-
Matières premières / métaux précieux	-	-	125′419	3′467	128'887
avec propre titre de créance	_	-	125′419	3'467	128′887
sans propre titre de créance	_	_	-	_	-
Dérivés de crédit	_	-	30'443	-206	30'237
avec propre titre de créance	_	_	30'443	-206	30′237
sans propre titre de créance	_	_	-	_	-
Total	_	-	1′023′988	-68′823	955′165

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

13 – Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours

Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					
31.12.2022 en 1'000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt
Propres emprunts					
non subordonné	2010	2,000	21.09.2023	_	250′000
•····	2011	2,625	04.02.2026	-	127′545
••••	2016	0,300	17.09.2020	-	375′000
****	2016	0,750	22.04.2025	-	97′860
••••	2018	0,350	22.04.2031	-	400′000
	2019	0,125	16.02.2024	-	100′000
••••	2021	0,000	19.12.2031	_	29′550
****	2022	0,000	15.07.2032	_	39′334
subordonné avec clause PONV ¹	2018	2,000	durée illimitée ²	02.05.2023	328'495
	2020	0,1825	11.11.2025	11.11.2024	150′000
****	2020	0,500	11.11.2028	11.11.2027	166′100
	2020	1,500	23.11.2034	23.11.2033	175′000
	2020	2,000	durée illimitée ²	16.04.2026	510′130
••••	2021	0,1775	15.01.2027	15.01.2026	116′300
****	2021	0,405	28.09.2029	28.09.2028	119′100
••••	2021	0,570	15.01.2031	15.01.2030	186′000
····	2021	2,250	durée illimitée ²	31.03.2027	296′755
••••	2022	5,230³	01.11.2027	_	494′000
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	diverse	0,7765	2023		738′431
		0,4175	2024		155′084
		0,5965	2025		17′596
	********	0,4475	2026		41′500
	*******	0,4905	2027		68′918
		4,149 ⁵	après 2027		2′459
Total propres emprunts					4′985′157
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	diverse	1,2525	diverse		777′450
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					5′762′607

¹ Clause PONV = point of non-viability / moment où l'insolvabilité menace.

² Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

³ Le taux d'intérêt plus élevé s'explique par le fait que l'obligation a été émise en euros.

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».
 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume).

14 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires								
généraux	2021							2022
en 1′000 CHF	Etat au 31.12.2021	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications ³	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2022
Provisions								
Provisions pour risque de défaillance	28'653	-2′458	-895	-8	_	17′932	-3′670	39′553
dont provisions pour pertes attendues 1	18′955	_	-809	-8	_	2′151	_	20′289
Provisions pour autres risques d'exploitation	47′636	-11′327	-	-	_	-	-98	36′211
Provisions de restructurations	10′250	-5'856	-	-	_	1′300	_	5'694
Autres provisions ²	20'091	-4′994	-300	-	-	-	-	14′797
Total des provisions	106′631	-24′636	-1′195	-8	_	19'232	-3′769	96′255
Réserves pour risques bancaires généraux	75′179	-	_	-	_	31′697	_	106′876
dont imposées	68'079	-	_	_	_	31′697	-	99′776
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	180′285	-14′891	-2′566	-27	344	35′010	-13'690	184′464
Corrections de valeur pour pertes attendues ¹	48′340	-	-15′286	-124	-	_	-5	32′926
Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	228′625	-14′891	-17′852	-151	344	35′010	-13′695	217′390

¹ Les variations des provisions et des corrections de valeur pour pertes attendues ayant une incidence sur le résultat sont indiquées en tant que valeurs nettes. Etant donné que les prolongations de produits et les changements de notations survenus en cours d'exercice peuvent exercer une influence significative sur les dissolutions et les nouvelles constitutions dans une présentation des chiffres bruts, nous avons opté pour une présentation des valeurs nettes.

15 - Capital social

Capital social						
			2021			2022
en 1'000 CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1'000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1'000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts
Capital social	2'443'800	2'443,8	1′700′000	2'497'800	2'497,8	2'497'800
dont libéré	2'443'800	2′443,8	1′700′000	2'497'800	2'497,8	2'497'800

Le capital social est entièrement entre les mains des 220 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent: 219 Banques Raiffeisen), dont aucune (exercice précédent: aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de leur total du bilan. Au 31 décembre 2022, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 2'512,8 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse, dont 1'691,6 millions de francs ont été versés. Des parts sociales à hauteur de 806,2 millions de francs ont été reprises par les Banques Raiffeisen sans imputation à l'engagement de libérer.

Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

Les reclassifications s'expliquent principalement par l'autonomisation des Succursales de Winterthour, Thalwil, Berne et Saint-Gall.

16 - Parties liées

Créances et engagements envers les parties	liées			
		Créances		Engagements
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
Sociétés du Groupe	62′062	169′380	680′204	248′376
Affaires d'organes	10′692	2′913	6′785	56
Autres parties liées	119′014	101′506	245′778	226′031
Total des créances et engagements envers les parties liées	191′768	273′800	932′767	474′463

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Au 31 décembre 2022, les engagements conditionnels envers des parties liées s'élèvent à 1,84 milliard de francs (exercice précédent: 2,4 milliards de francs), et les engagements irrévocables à 18,5 millions de francs (exercice précédent: aucun).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de 169,4 millions de francs contiennent des prêts non couverts de 26,1 millions de francs (dernière échéance le 31 décembre 2025) dont la rémunération est de 2,1% en moyenne.
- Les engagements envers les sociétés du Groupe de 248,4 millions de francs intègrent des positions de 158,2 millions de francs dont la rémunération est de −0,1% en moyenne.
- Les engagements envers d'autres parties liées à hauteur de 226,0 millions de francs comprennent une position de 7,6 millions de francs rémunérée à 2,75%.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle. Quatre Succursales de Raiffeisen Suisse sont devenues autonomes durant l'exercice sous revue. Les actifs immobilisés correspondants ont été transférés par Raiffeisen Suisse aux Banques Raiffeisen nouvellement créées avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022. Cela a notamment eu pour effet une réduction des créances et des engagements provenant d'affaires avec des organes.

17 – Structure des échéances des instruments financiers

Structure des échéances des instrument							
financiers (Actifs / instruments financier	'S)					Echéant	
en 1'000 CHF	A vue	Dénonçables	dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	Total
Liquidités	34'255'540	-	-	-	-	-	34'255'540
Créances sur les Banques Raiffeisen	1′270′560	-	-	-	-	-	1′270′560
Créances sur les autres banques	905'603	-	1′252′252	29′983	-	-	2′187′839
Créances sur la clientèle	1′263	269'687	1′990′236	408'653	819′947	220′764	3′710′550
Créances hypothécaires	655	64'838	559′283	445′700	2'458'602	1′269′476	4'798'553
Opérations de négoce	1′196′472	-	-	-	-	_	1′196′472
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4′834′117	_	_	_	_	_	4′834′117
Immobilisations financières ¹	3′025	-	2'201'193	4'000'373	3'264'980	5′585′874	15'055'446
Total 31.12.2022	42'467'236	334′525	6'002'963	4'884'709	6'543'528	7′076′115	67′309′076
Total 31.12.2021	59'189'484	310′797	5'389'885	2'095'261	9'297'412	8'589'747	84'872'587

¹ Il n'y a pas d'immobilisations financières (aucune non plus l'année précédente).

Structure des échéances des instruments financiers (Fonds étrangers / instruments							
financiers)						Echéant	
en 1'000 CHF	A vue	Dénonçables	dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	Total
Engagements envers les Banques Raiffeisen	31′117′107	_	_	_	_	-	31′117′107
Engagements envers les autres banques	1′047′000	11′453	11'673'192	956′849	70′000	_	13′758′494
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	_	_	35′007	_	_	_	35′007
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2′727′303	2′065′009	3'043'122	938′665	516′871	752′498	10′043′467
Engagements résultant d'opérations de négoce	289′112	-	_	-	-	-	289′112
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3′660′427	_	_	_	_	_	3′660′427
Obligations de caisse	_	_	50	_	250	_	300
Emprunts et prêts sur lettres de gage	_	_	514'674	855′502	3'064'328	1′328′103	5′762′607
Total 31.12.2022	38'840'950	2′076′463	15'266'045	2′751′016	3'651'449	2'080'600	64'666'522
Total 31.12.2021	39'604'140	5′195′366	26′500′780	4′516′075	4'018'500	3'440'520	83'275'382

18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)

Actifs selon la solvabilité des groupes de pays				
en 1'000 CHF	31.12.2021	part en %	31.12.2022	part en %
Classe de notation				
Placement très sûr	3′138′190	88,3	4'646'413	99,5
Placement sûr	8′477	0,2	9′177	0,2
Bon placement moyen	13′991	0,4	9′329	0,2
Placement spéculatif à très spéculatif 1	390′637	11,0	1′965	0,0
Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	_	_	-	_
Placement sans notation	1′573	0,0	1′918	0,0
Total expositions à l'étranger	3′552′868	100,0	4'668'803	100,0

¹ Presque la totalité du montant au 31 décembre 2021 concerne des opérations passives qui n'ont pas encore été exécutées et ont été saisies en vertu du principe de la date de conclusion. Il en résulte une créance jusqu'au moment du règlement, c'est-à-dire jusqu'à la date de valeur.

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.

19 – Bilan par monnaie

Bilan par monnaie					
31.12.2022 en 1'000 CHF	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs	CIII	LON	030	Divers	Total
Liquidités	34′101′539	95′113	13′584	45′304	34'255'540
Créances sur les Banques Raiffeisen	1′269′327		544	689	1′270′560
Créances sur les autres banques	459′614	458′883	777′068	492′274	2′187′839
Créances sur la clientèle	3′263′672	306′340	129'793	10′745	3′710′550
Créances hypothécaires	4′798′553	300 340	129 793	10 743	4′798′553
Opérations de négoce	526′962	37′549	40′129	591′831	1′196′472
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4′834′117	37 349	40 129	J91 631	4'834'117
			3′022	_	-
Immobilisations financières	15′052′424	-		-	15′055′446
Comptes de régularisation	274′652	967	258	570	276′446
Participations	415′214			_	415′214
Immobilisations corporelles	313′865			_	313′865
Valeurs immatérielles	6′531				6′531
Autres actifs	1′235′400	0	_	_	1′235′400
Total des actifs portés au bilan	66'551'870	898'851	964′398	1′141′413	69'556'533
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	17′559′614	16′476′231	18′167′667	3′303′096	55′506′609
Total des actifs	84′111′484	17′375′083	19'132'065	4'444'510	125'063'142
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	27′139′114	3'094'249	485′662	398'082	31′117′107
Engagements envers les autres banques	3′931′637	2′545′184	5′887′280	1′394′393	13′758′494
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6′000	19'760	9′247	-	35′007
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7′655′481	1′664′190	671′384	52′413	10′043′467
Engagements résultant d'opérations de négoce	250′627	38′485	_		289′112
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3′660′427	-	_	_	3′660′427
Obligations de caisse	300		_	_	300
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5′212′076	520'632	16′959	12′940	5′762′607
Comptes de régularisation	305′612	14′052	23′839	5′046	348′548
Autres passifs	1′589′007	0		1	1′589′008
Provisions	96′130	125			96′255
Réserves pour risques bancaires généraux	106′876			_	106′876
Capital social	2'497'800			_	2'497'800
Réserve légale issue du bénéfice	182′523		_	_	182′523
Bénéfice	69′000				69'000
Total des passifs portés au bilan	52′702′610	7′896′677	7'094'372	1′862′875	69′556′533
Total des passis portes da bilan	32 702 010	, 030 077	7 034 372	1 002 075	03 330 333
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	31′515′446	9′472′614	11′968′429	2′624′140	55′580′630
Total des passifs	84'218'056	17′369′291	19'062'801	4'487'015	125′137′163
Position nette par monnaie	-106′572	5′791	69'264	-42′505	-74′022

Informations sur les opérations hors bilan

20 - Créances et engagements conditionnels

Créances et engagements conditionnels		
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	2′823′197	2′275′240
Garanties de prestation de garantie et similaires 1	160′165	385′964
Autres engagements conditionnels	154′523	141′538
Total des engagements conditionnels	3′137′885	2'802'742
Créances éventuelles		
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	10′040	4′908
Total des créances éventuelles	10′040	4′908

¹ Les garanties de prestation de garantie incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie est évaluée à l'aide d'un modèle de risque basé sur un scénario reprenant des données historiques, et s'élevait à 100 millions de francs au 31 décembre 2022 (exercice précédent: 100 millions de francs).

En 2022, quatre Succursales de Raiffeisen Suisse sont devenues autonomes. Les actifs immobilisés correspondants ont été transférés par Raiffeisen Suisse aux Banques Raiffeisen nouvellement créées à la date du 1^{er} janvier 2022. Selon l'art. 75 LFus, Raiffeisen Suisse reste solidairement obligée pendant trois ans avec les nouvelles Banques Raiffeisen (nouveaux débiteurs) de l'exécution des dettes nées avant le transfert du patrimoine. Au 31 décembre 2022, le recours à cette responsabilité solidaire a été jugé peu probable, raison pour laquelle aucune valeur ne figure dans le tableau ci-dessus.

21 – Opérations fiduciaires

Opérations fiduciaires		
en 1'000 CHF	31.12.2021	31.12.2022
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	62	-
Total des opérations fiduciaires	62	-

Informations sur le compte de résultat

22 - Résultat des opérations d'intérêts

Résultat des opérations d'intérêts		
en 1′000 CHF	2021	2022
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	4′246	50′136
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	-1′984	87′713
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-16	444
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	38′415	47′901
Produit des intérêts des créances hypothécaires	129′999	58′674
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	24′105	39′873
Autres produits des intérêts	21′617	279′742
Total des produits des intérêts et des dividendes	216′383	564'483
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives	-106′954	-161′125
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	83′682	-99'291
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	50′144	-131′719
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	51′616	-5′116
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	20′706	-15′219
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-91	-1
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-69′977	-60′855
Autres charges d'intérêts	-53′280	-1′644
Total des charges d'intérêts	82'799	-313′845
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	232′525	143′397
Résultat brut des opérations d'intérêts	299'182	250'638

23 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
en 1′000 CHF	2021	2022
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations de dépôt	24′022	17′841
Courtages	11′166	8′812
Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune	24′084	21′893
Autres opérations de négoce de titres et placements	20′614	17′916
Produit des commissions sur les opérations de crédit	20′504	20′663
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	50′221	47′115
Tenue de comptes	2′722	1′676
Autres prestations de service	3′271	1′971
Total du produit des commissions	156'605	137′888
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-31′344	-35′734
Moyens de paiement	-1′859	-767
Autres charges de commissions	-816	-1′554
Total des charges de commissions	-34'019	-38′055
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	122′586	99'832

24 - Résultat des opérations de négoce

24.1 - Répartition selon les secteurs d'activités

Résultat des opérations de négoce Répartition selon les secteurs d'activités		
en 1'000 CHF	2021	2022
Succursales de Raiffeisen Suisse	7′899	4′077
Portefeuille de la banque	1′359	1′573
Bureau de négoce Actions	8′110	13′502
Bureau de négoce Devises	9′155	9′961
Bureau de négoce Fixed Income	13′083	-1′016
Bureau de négoce Macro Hedge	-26	0
Bureau de négoce Billets / métaux précieux	30′304	37′876
Bureau de négoce Options	1′707	2′293
Bureau de négoce Taux	15′044	7′915
Total du résultat des opérations de négoce	86'634	76′182

24.2 - Répartition en fonction des risques inhérents

Résultat des opérations de négoce Répartition en fonction des risques inhérents		
en 1'000 CHF	2021	2022
Négoce de devises	20′931	15′938
Négoce de métaux précieux et billets	32′082	39'842
Négoce d'actions	5′524	13′502
Négoce de taux	28'097	6′899
Total du résultat des opérations de négoce	86'634	76′182

25 – Autres produits ordinaires

Autres produits ordinaires		
en 1'000 CHF	2021	2022
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	62'810	71′865
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	170′325	174′588
Contributions des Banques Raiffeisen aux prestations collectives / stratégiques et gestion des finances	81′377	90′321
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	60′582	55′527
Autres	2′492	2′387
Total des autres produits ordinaires	377′586	394'688

26 – Charges de personnel

Charges de personnel		
en 1'000 CHF	2021	2022
Jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque	2′050	2′023
Appointements et allocations au personnel	337′718	322′929
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	32′217	36′722
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	40′064	37′888
Autres charges de personnel	8′009	11′220
Total des charges de personnel	420'058	410′781

27 - Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		
en 1′000 CHF	2021	2022
Coût des locaux	21′579	16′610
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	73′596	81′177
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	2′524	1′885
Honoraires de la société d'audit	1′950	1′840
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1′790	1′814
dont pour d'autres prestations de service	160	26
Autres charges d'exploitation	158′188	148′485
Total des autres charges d'exploitation	257'837	249'998

28 – Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes

Exercice sous revue

Le produit extraordinaire de 27,0 millions de francs résulte pour l'essentiel de l'aliénation des participations dans responsAbility Investments AG et Liiva AG.

Exercice précédent

Le produit extraordinaire de 34,2 millions de francs résulte de la réévaluation de biens immobiliers (dissolution de réserves latentes) à hauteur de 32,6 millions de francs et de la cession de participations à hauteur de 1,4 million de francs.

29 – Impôts courants

Impôts courants		
en 1′000 CHF	2021	2022
Charges pour impôts courants	2′900	3′000
Total des charges fiscales	2′900	3′000
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	2,7%	3,9%

Des pertes reportées à hauteur de 97,7 millions de francs ont été prises en compte dans le calcul fiscal 2022 (exercice précédent: 74,3 millions de francs). Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.



Ernst & Young SA Aeschengraben 27 Case postale CH-4002 Bâle Téléphone: +41 58 286 86 86 Téléfax: +41 58 286 30 04

www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse société coopérative, St. Gallen Bâle, le 19 avril 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Raiffeisen Suisse société coopérative (la société), comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 14 à 53) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Eléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



2

Recouvrabilité des prêts à la clientèle et évaluation des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaut

Elément clé

La Raiffeisen Suisse société coopérative présente les créances de la clientèle, c'est-à-dire les créances clients et les créances hypothécaires, à leur valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.

La détermination d'un besoin de correction de valeur ou de provisions pour créance compromise est effectuée sur une base individuelle et est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance ou toute limite supérieure et le montant attendu à recouvrer, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation de toute garantie.

Conformément aux exigences comptables pour les banques (Ordonnance de la FINMA sur les comptes et Circ. FINMA 2020/1 « Comptabilité – Banques »), la Coopérative Raiffeisen Suisse établit également des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises.

Lors du calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaut, il faut procéder à des estimations qui, de par leur nature même, sont associées à un fort jugement et peuvent varier en fonction de l'évaluation.

Dans les comptes annuels au 31 décembre 2022, Raiffeisen Suisse société coopérative présente des créances clients de CHF 3,7 milliards et des crédits hypothécaires de CHF 4,8 milliards. Dans ce contexte, il y avait des corrections de valeur et des provisions pour créances compromises de CHF 203,7 millions à la date de clôture et des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises de CHF 51,7 millions. Étant donné que les crédits à la clientèle, à 12,2%, représentent une part importante de l'actif dans les comptes annuels de la coopérative Raiffeisen Suisse, nous considérons que la recouvrabilité des créances clients et le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaut constituent un élément clé particulièrement important.

La Raiffeisen Suisse société coopérative décrit ses principes de comptabilité et d'évaluation des créances clients et des corrections de valeur dans l'annexe aux comptes aux pages 28 et 29. De plus amples explications sur l'identification des risques de défaillance, la détermination du besoin de correction de valeur et l'évaluation des couvertures figurent dans les notes afférentes aux états financiers aux pages 24 à 26.

Nos procédures d'audit Nos vérifications ont porté sur l'évaluation de la conception et de l'efficacité des processus et des contrôles associés à l'octroi et à la surveillance du crédit, ainsi que sur la détermination et la mesure des



3

corrections de valeur et des provisions relatives aux cérances compromises. De plus, nous avons évalué si

Raiffeisen Suisse société coopérative a appliqué le concept pour la comptabilisation des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur les cérances non compromises conformément à l'art. 25 Ordonnance de la FINMA sur les comptes dans les états financiers.

En outre, nous avons testé la recouvrabilité des expositions de crédit sur la base d'un échantillon et évalué les méthodes et hypothèses utilisées pour mesurer les provisions pour corrections de valeur individuelles et les provisions pour risques de défaut. Notre échantillon comprenait des positions de crédit sélectionnées aléatoirement et axées sur les risques. L'échantillon axé sur les risques comprenait en particulier les prêts à blanc à des clients commerciaux et le financement d'objets de rendement.

D'autres procédures d'audit comprenaient l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des principes comptables et d'évaluation de la Raiffeisen Suisse société coopérative, ainsi que la pertinence des explications pour identifier les risques de défaut, la nécessité de détermination des corrections de valeur et l'évaluation des couvertures dans les états financiers.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune objection concernant la recouvrabilité des prêts à la clientèle ou l'évaluation des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaut.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'execption de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles



4

internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-derevision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Prof. Dr. Andreas Blumer Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) Yves Uhlmann Experte-réviseur agréé

Aperçu sur cinq ans

Bilan	. 60
Compte de résultat	. 61

Aperçu sur cinq ans

Bilan

Total des passifs	47′589′108	64'169'604	67'630'269	86'881'204	69'556'533
Total des capitaux propres	1′929′320	1′926′360	1′968′012	2′744′002	2′856′199
Bénéfice	42′500	42′500	42′500	47′500	69'000
Réserve légale issue du bénéfice	177′523	177′523	177′523	177′523	182′523
Capital social	1′700′000	1′700′000	1′700′000	2′443′800	2'497'800
Réserves pour risques bancaires généraux	9′297	6′336	47′988	75′179	106′876
Provisions	128′373	124′617	100′722	106′631	96′255
Autres passifs	436′675	451′263	426′481	478′265	1′589′008
Comptes de régularisation	310′936	300′217	301′827	276′924	348′548
Emprunts et prêts sur lettres de gage	7′021′981	7′527′074	6′987′157	10′448′395	5′762′607
Obligations de caisse	30′563	22′569	19'080	17'724	300 427
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1′535′839	2′179′800	1′891′769	1′482′533	3′660′427
Engagements résultant des dépôts de la clientèle Engagements résultant d'opérations de négoce	69′530	197′542	15 849 091	17 277 182	289′112
	11′423′677	13′943′409	15′849′091	17′277′182	10'043'467
Engagements envers les autres banques Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2′925′136	6′326′901	4′180′827	7′450′837	35′007
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15′366′151 6′410′927	18'906'019 12'263'833	26′703′345 9′054′065	31'818'871 14'623'796	31′117′107 13′758′494
Passifs Engagements oppose for Bangues Baiffeiren	15/266/151	18/006/010	26/702/245	21/010/074	21/117/107
Total des actifs	47′589′108	64'169'604	67'630'269	86'881'204	69′556′533
Autres actifs	754′607	920′495	983′396	1′016′134	1′235′400
Valeurs immatérielles	4′234	1′815	_	_	6′531
Immobilisations corporelles	232′866	353′088	327′972	344′507	313′865
Participations	423′809	435′474	423′550	415′944	415′214
Comptes de régularisation	227'896	247′005	234′967	232′032	276′446
Immobilisations financières	6′560′872	7′129′847	8′785′329	8'498'979	15′055′446
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1′310′767	1′823′769	1′536′638	1′252′644	4′834′117
Opérations de négoce	1′027′521	757'875	979′556	895′404	1′196′472
Créances hypothécaires	10′719′248	11′104′948	10′910′652	11′040′049	4′798′553
Créances sur la clientèle	3′490′328	2′824′270	3′013′758	3′089′847	3′710′550
Créances résultant d'opérations de financement de titres	4′920	249′941			_
Créances sur les autres banques	1′815′732	7′562′069	3′947′870	3′258′494	2′187′839
Créances sur les Banques Raiffeisen	3′023′050	2′381′568	1′095′917	780′676	1′270′560
Liquidités	17′993′258	28'377'439	35′390′664	56'056'494	34′255′540
Actifs					
en 1'000 CHF	2018	2019	2020	2021	2022
Bilan					

Compte de résultat

Compte de résultat					
en 1'000 CHF	2018	2019	2020	2021	2022
Produit des intérêts et des escomptes	303′687	289′808	234′867	192′278	524′611
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	43′735	40′892	32′072	24′105	39′873
Charges d'intérêts	-192′056	-169′823	-40′886	82′799	-313′845
Résultat brut des opérations d'intérêts	155′366	160'876	226′053	299′182	250'638
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-126′465	-20′544	-15′280	-16′310	-21′442
Résultat net des opérations d'intérêts	28′901	140′332	210′773	282'872	229′196
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	77′588	83′401	75′863	79′886	66′462
Produit des commissions sur les opérations de crédit	16′267	16′823	18′558	20′504	20′663
Produit des commissions sur les autres prestations de service	63′010	62′491	57′292	56′214	50′762
Charges de commissions	-46′362	-41′332	-42′542	-34′019	-38′055
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	110′503	121′383	109'171	122′586	99'832
Résultat des opérations de négoce	78′138	79′358	77′457	86'634	76′182
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	2′607	10′747	989	385	99
Produit des participations	71′510	40′792	27′327	30′298	39′051
Résultat des immeubles	3′884	4′344	3′595	3′747	5′202
Autres produits ordinaires	401′193	361′485	360′594	377′586	394′688
Autres charges ordinaires	-42′905	-32′427	-31′675	-48′888	-47′254
Autres résultats ordinaires	436′289	384′941	360'830	363′127	391′786
Produit opérationnel	653′831	726′014	758′232	855′219	796′996
Charges de personnel	-383′815	-407′790	-385′847	-420′058	-410′781
Autres charges d'exploitation	-294′285	-247′493	-227′944	-257′837	-249′998
Charges d'exploitation	-678′100	-655′283	-613′792	-677'895	-660′779
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-109′154	-45′290	-55′684	-61′437	-43′431
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-117′910	-12′633	-5′745	-7′261	-16′091
Résultat opérationnel	-251′333	12'808	83'011	108'627	76′695
Produits extraordinaires	46′180	28′534	2′307	34′173	27′002
Charges extraordinaires	-1	-2	-25	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	250′153	2′961	-41′652	-92′399	-31′697
Impôts	-2′500	-1′800	-1′140	-2′900	-3′000
Bénéfice	42′500	42′500	42′500	47′500	69'000

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative Communication Raiffeisenplatz 4 CH-9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 71 225 84 84 Internet: ⊇ raiffeisen.ch

E-mail: **∃** presse@raiffeisen.ch

Clôture de la rédaction: 28 mars 2023

Publication: 21 avril 2023

Langues

Français, allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.

Rapport

Le rapport comprend le rapport de gestion 2022 du Groupe Raiffeisen (incluant le rapport de situation, la gouvernance d'entreprise, le bouclement annuel et la publication réglementaire), le rapport de gestion 2022 de Raiffeisen Suisse, le magazine de l'exercice 2022, la publication réglementaire du Groupe Raiffeisen au 31.12.2022, l'index du contenu GRI 2022 ainsi que la publication d'informations sur le climat conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) 2022. Toutes les publications sont également disponibles en ligne sur:

∃ report.raiffeisen.ch

Elaboration

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall phorbis Communications SA, Bâle

Rédaction en chef

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Texte

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Mise en page et composition phorbis Communications SA, Bâle

Traduction

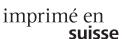
24translate GmbH, Saint-Gall Raiffeisen Suisse société coopérative, Siège Suisse romande, Lausanne Raiffeisen Svizzera società cooperativa, Siede Svizzera italiana, Bellinzona

Photographies

Marc Wetli, Küsnacht Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall









Vous
trouverez des
informations
complémentaires sur
report.
raiffeisen.ch



Ouvrons la voie

